

Intitulé de la formation **Permis d'exploitation (Renouvellement)**

Mettre à jour ses connaissances de la législation des débits de boissons
Ouverture ou reprise d'un établissement.
Prolongation de la validité du permis d'exploiter

Domaine	Direction d'entreprise	Version 01/2026
----------------	------------------------	-----------------

Éligible CPF Non Oui

Objectifs

Objectif de la formation

- Acquérir une bonne maîtrise de l'exploitation spécifique d'un débit de boissons,
- Sensibiliser et de responsabiliser les exploitants aux obligations particulières de la vente d'alcool, en leur donnant toutes les informations liées aux normes législatives, réglementaires et jurisprudentielles qui leur sont applicables.
- Former l'exploitant à la prévention, à la lutte contre l'abus d'alcool et aux différentes nuisances occasionnées par une exploitation mal contrôlée.
- Connaître les risques de sanctions spécifiques aux débits de boissons.
- Connaître les spécificités réglementaires locales et les obligations en matière d'animation d'un débit de boissons.
- Et elle va également permettre de mettre à jour les connaissances afin de prolonger la validation du permis d'exploiter.

Objectifs pédagogiques (Être capable de...)

- Connaître les droits et obligations relatifs à l'exploitation d'un débit de boissons ou d'un établissement pourvu d'une licence restaurant.
- Prendre connaissance des nouveautés juridiques qui régissent le métier
- Diminuer les risques liés à l'activité par la connaissance des différents règlements qui la concerne
- Pérenniser l'activité
- Obtenir le permis d'exploitation pour prolonger la validité du permis d'exploiter

Public concerné

- Le Permis d'Exploitation concerne tout futur exploitant à l'occasion de l'ouverture, de la mutation, de la translation ou du transfert d'une licence de débit de boissons III et IV ouvert depuis avril 2007.
- Depuis avril 2009, il s'adresse à toute personne déclarant l'ouverture ou la mutation d'un établissement pourvu de la « petite licence restaurant » ou « restaurant ».
- **Dans le cadre du renouvellement**, pour les exploitants ayant plus de 10 ans d'expérience professionnelle en qualité d'exploitant ou pour les exploitants souhaitant prolonger la validité du Permis d'Exploitation pour une nouvelle période de 10 ans.

Prérequis et niveau d'entrée

- Pour les exploitants ayant plus de 10 ans d'expérience, nous faire parvenir une copie de leur ancien permis d'exploitation.



 Sous l'égide du Conseil Régional et de l'Agefiph, notre organisme de formation a signé la charte pour l'accueil des personnes en situation de handicap.

EESC BUSINESS CAMPUS 12 - CAMPUS XII^e AVENUE
N° déclaration d'existence : 76 12 01010 12 - **SIRET :** 900 038 167 00012
Siège social : CAMPUS XII^e AVENUE Cité de l'Entreprise et de la Formation
 5 rue de Bruxelles BP 3349 12033 RODEZ Cedex 9
Site de Rodez : 5, rue de Bruxelles - **Site de Millau :** 38 boulevard de l'Ayrolle
Tél : 05 65 77 77 00 **Mail :** fpc@campus12avenue.fr **Web :** www.campus12avenue.fr



Moyens et méthodes pédagogiques

- En début de formation, le formateur validera les attentes de chaque bénéficiaire pour une adaptation éventuelle.
- A l'entrée en formation, un test sous forme de QCM permet de situer le niveau d'appropriation de la thématique visée par la formation. Ce QCM d'entrée est corrigé au fur et à mesure de la formation, à chaque fin de module par les stagiaires, afin d'évaluer leur suivi sous contrôle du formateur.
- En présentiel, apports théoriques oraux et vidéos projetés, support pédagogique remis à chaque stagiaire et des exercices de mise en pratique pour favoriser l'expression du stagiaire



Évaluation

De la satisfaction du module par le stagiaire

- Questionnaire écrit

Des acquis du stagiaire

Type d'évaluation :

- Evaluation sommative en fin de formation (Questionnaire) pour vérifier si tous les objectifs ont bien été atteints.

Barème d'évaluation :

- Acquis (plus de 80% de réponses exactes)
- En cours d'acquisition (de 50 à 79%)
- À consolider (moins de 50% de réponses exactes)



Qualité et profil de l'animateur

- **Mr Sébastien BALDY**, animateur spécialisé en CHRD, intervenant pour le compte de compte de CAMPUS XII^e AVENUE,



Sanction de la formation

- **Attestation individuelle d'assiduité et de fin de formation**
- **Délivrance du CERFA Permis d'exploitation du Ministère de l'Intérieur** (Permis d'exploitation nominatif).



Organisation

Date :	19 janvier / 16 février / 16 mars / 13 avril / 11 mai / 22 juin / 28 septembre / 26 octobre / 16 novembre / 14 décembre 2026
Durée :	1j de formation soit 8h par stagiaire
Horaires :	8h30-12h30 et 13h30-17h30
Modalité :	PrésentielCollectif
Lieu de la formation :	Cité de l'entreprise et de la formation de Rodez ou Millau
Participants :	Groupe de 3 participants maximum (De 1 à 3 max)
Prix de la formation :	360.00 € net / personne.



Contenu de formation

QCM permet de situer le niveau d'appropriation de la thématique visée par la formation 30 min

INTRODUCTION 7h

- Le cadre législatif et réglementaire
- La responsabilité civile et pénale du dirigeant
- Les affichages obligatoires
- Les obligations de protection des consommateurs
- La prévention et la lutte contre l'alcoolisme
- La protection des mineurs
- La prévention et protection de l'ordre public
- La législation sur les stupéfiants



Sous l'égide du Conseil Régional et de l'Agefiph, notre organisme de formation a signé la charte pour l'accueil des personnes en situation de handicap.

EESC BUSINESS CAMPUS 12 - CAMPUS XII^e AVENUE
N° déclaration d'existence : 76 12 01010 12 - **SIRET :** 900 038 167 00012
Siège social : CAMPUS XII^e AVENUE Cité de l'Entreprise et de la Formation
 5 rue de Bruxelles BP 3349 12033 RODEZ Cedex 9
Site de Rodez : 5, rue de Bruxelles - **Site de Millau :** 38 boulevard de l'Ayrolle
Tél : 05 65 77 77 00 **Mail :** fpc@campus12avenue.fr **Web :** www.campus12avenue.fr

